

**Prof. Vincent Michelot, Sciences Po Lyon**

***1. En base à votre expérience, quel est l'état de la participation des historiens dans les débats civils, sociaux et politiques en France et aux Etats-Unis? Quelles sont les principales différences entre les deux côtés de l'Atlantique, et en comparaison avec le passé?***

- La France et les États-Unis ont une tradition très contrastée de la participation des universitaires aux grands débats politiques et sociétaux. Certes on a eu des deux côtés de l'Atlantique et à des moments très différents des "intellectuels engagés" mais, mises à part les années 1960 dans lesquelles on trouve dans les gauches française et américaine des combats identiques contre la guerre du Vietnam, l'impérialisme américain ou encore le développement du mouvement des non-alignés, les modalités mêmes de l'engagement sont souvent très différentes. Aux États-Unis, au gré des changements de majorité politique et donc d'administration, les universitaires s'engagent d'abord par une participation active à la gestion de l'État, comme experts qui façonnent les politiques publiques autant à l'intérieur, notamment sur la question des politiques sociales de construction de l'État Providence, qu'à l'extérieur, que ce soit au Département d'État ou Conseil de la Sécurité nationale. En France, les universitaires se contentent très souvent d'investir la scène médiatique pour tenter de construire l'opinion publique dans l'espace public. Mis à part sur des débats très précis autour par exemple du devoir de mémoire, des lois mémorielles ou des programmes d'enseignement, les historiens français s'engagent peu souvent au delà d'une tribune ou d'un article d'opinion dans Libération, Le Monde ou le Figaro. Aux États-Unis, ils sont sollicités directement par la puissance publique ou par ces institutions de médiatisation que sont les think tanks. D'un côté, la collaboration directe avec l'État est à la fois soupçonnée et dévaluée, comme s'il s'agissait d'une forme d'abaissement de la figure de l'universitaire ou de l'intellectuel; de l'autre, on peut, à certaines conditions, mener de front ou successivement une carrière de chercheur et d'acteur/créateur de politiques publiques. En politique étrangère, il n'est pas rare de passer d'une chaire professorale au National Security Council; en politique intérieure du Ministère du Travail à la Ivy League, avec une éventuelle étape par la Brookings ou le American Enterprise Institute. La France reste donc plus conservatrice dans son approche, préservant encore d'une certaine manière l'idée de la Tour d'Ivoire.

***2. Comment jugez-vous l'état de santé des études américaines en France? Quels ont été les principales évolutions pendant les dernières décennies?***

- Les études américaines en France ont considérablement évolué dans les dernières décennies. A l'origine par exemple, les fondateurs de l'AFEA (Association française d'études américaines) étaient quasiment tous des enseignants dans les départements de langue, de littérature et de civilisation des pays anglophones. Ils se sont détachés de leurs collègues «britannistes» au tournant des années 1960 mais en restant très centrés sur les études de la représentation dans une approche qui allait devenir plus largement et progressivement celle des cultural studies. A partir des années 1980, les études américaines ont commencé à s'intéresser plus directement aux sciences sociales, la science politique, l'histoire, les sciences économiques et juridiques, l'anthropologie ou la sociologie. Sont arrivés dans les départements de langue, les seuls à offrir des postes d'enseignants-chercheurs spécifiquement profilés sur les États Unis, des collègues formés aux méthodes des sciences sociales qui ont alors contribué à redéfinir ce que l'on appelle en France «la civilisation américaine». Pour autant, et pour de multiples raisons dont la principale est la crise de l'université française (en particulier des universités de lettres et sciences humaines et sociales qui ont infiniment plus souffert que les autres des dernières réformes), on assiste aujourd'hui à une forme de repli disciplinaire des études américaines sur les départements de langue, littérature et civilisation des pays anglo-saxons. Les historiens et les politistes en particulier se sont de nouveau un peu éloignés de l'AFEA qui parfois montre plus de corporatisme universitaire que d'ouverture scientifique.

**3. *Quel échange il y a-t-il entre les diverses écoles d'études américaines nationales européennes (i.e: les études américaines en France, en Allemagne, en Royaume-Uni) et quelles sont les principales différences d'approche, de méthodes, etc?***

- J'ai eu la chance immense de participer à la conception et à l'écriture de *Historians Across Borders. Writing American History in a Global Age* (sous la direction de Nicolas Barreyre, Michael Heale, Stephen Tuck et Cécile Vidal, University of California Press, 2014) qui répond précisément et en détail à ces questions. Il y a de fait assez peu d'échanges et de projets véritablement "européens" dans leur conception car les écoles et les traditions nationales restent très fortes et surtout imprégnées d'histoire, ne serait-ce pour commencer que le fait qu'on travaille souvent en Italie sur la relation USA/Italie, en France sur notre rapport et nos échanges avec les États-Unis, etc... Il y a aussi la barrière de la langue qui existe aussi étrange que cela puisse paraître car en fait dans beaucoup de pays européens il est plus intéressant de publier dans sa langue nationale qu'en anglais. Les stratégies professionnelles diffèrent également, par exemple entre l'insertion délibérée dans la communauté des chercheurs américains (going native) et le projet d'écrire pour ses propres concitoyens, souvent dans la position de « passeur d'idées », de traducteur culturel ou de broker. Ce choix est évidemment informé et contraint par des structures universitaires et des schémas de carrière qui restent très différents malgré le processus de Bologne. Ces différences conditionnent aussi des choix méthodologiques avec parmi les brokers des généralistes, des comparatistes et des tenants de ce que les Américains appellent APD (American Political Development) et parmi les natives des chercheurs qui ont pris le tournant de l'histoire régionale et des études très locales ou encore maîtrisent avec brio l'approche quantitative en science politique, approche à laquelle les Européens restent souvent assez rétifs. N'oublions pas, enfin, l'environnement économique de la recherche: en histoire a fortiori, il est nécessaire de se rendre aux États-Unis fréquemment, ce qui n'est possible que si l'on dispose de crédits de recherche suffisants et d'aménagements des périodes d'enseignement.

**4. *Quel est le crédit de la biographie comme genre historiographique en France? Est-ce que elle s'est imposée facilement à l'intérieur de l'histoire politique? Et quels sont les principales questions méthodologiques que doivent être respectées quand on s'occupe de ce genre?***

- La biographie est souvent perçue en France comme un genre "grand public" et lorsqu'elle s'élève dans sa qualité et la profondeur de la recherche, une lecture d'été pour intellectuels. Cela est dû en partie au fait que l'on ne fait plus aujourd'hui en France, même dans les établissements secondaires, "l'histoire des grands hommes" qui est vue comme ringarde ou dépassée. De plus, le genre a aussi souffert du tropisme journalistique avec une profusion de biographies politiques quasiment instantanées qui balancent entre hagiographie et portrait au scalpel. Pour autant, deux belles thèses soutenues récemment en histoire politique des États-Unis sur Irving Kristol et Howard Zinn, une remarquable biographie de Zbigniew Brzezinski montrent que la biographie est une porte d'entrée noble et subtile dans l'histoire des idées ou l'histoire intellectuelle. Le principal handicap du genre tient de fait à l'ambition assez limitée d'auteurs qui insistent surtout sur la dimension psychologique et familiale et travaillent dans une perspective déterministe à partir de données personnelles. John F. Kennedy est ici un bel exemple à la fois du potentiel énorme du genre – il est radicalement différent d'écrire une biographie de Kennedy en 1980, en 2000 ou en 2014 tout comme écrire à destination d'un lectorat américain ne représente pas le même projet que s'adresser à des Italiens, des Espagnols ou des Français – et de ses dérives vers les théories du complot ou ce que les Français appellent la «people-isation» du politique. On notera que le genre est vibrant et très vivant aux États-Unis et que les biographies de juges de la Cour suprême, de diplomates, de grands intellectuels, d'hommes et de femmes politiques figurent dans les listes de lecture des universités. Je pense que la biographie politique est un bon reflet du statut dans l'université mais aussi dans le grand public de l'histoire

politique plus généralement. Après avoir subi une forte dévaluation, le genre est actuellement en plein renouveau outre-Atlantique. Il ne faudra pas attendre très longtemps pour que nos collègues européens s'y intéressent à nouveau.

***5. Vos études et vos livres expriment une grande attention à l'interdisciplinarité. En particulier quelle est votre opinion à propos de l'état des échanges et de la coopération entre l'histoire politique et la science politique (ou bien les sciences sociales plus en général)? A travers quels parcours de recherche pensez-vous que ce soit possible rendre plus efficace ce dialogue? Et comment les institutions académiques françaises se portent devant ce nouveau défi?***

- Je crois que la circulation transatlantique favorise la pluridisciplinarité. En France, les disciplines scientifiques ont longtemps été très cloisonnées et compartimentées et encore aujourd'hui, dès lors par exemple que l'on évoque les questions de gestion des carrières universitaires, de promotions, d'évaluation de l'excellence, les barrières entre disciplines restent solides. Un universitaire qui travaillerait sur la Cour suprême et sur le système judiciaire américain, contrairement à ses collègues outre-Atlantique, doit faire le choix entre le droit et la science politique, mais il est difficile de combiner les deux. Historiens et politistes ne se marient que rarement et plutôt à l'occasion de colloques. Pour autant les choses évoluent considérablement et ce pour deux raisons: d'abord beaucoup ont compris, en France, que le repli disciplinaire représentait un vrai danger pour les sciences sociales mais aussi pour le statut des universitaires dans la société; notre difficulté, en France, à faire se rencontrer les sciences sociales ou les sciences du gouvernement et les sciences dures est un symptôme à la fois intéressant et inquiétant de notre incapacité collective à rénover notre contrat social et à réformer nos institutions. De fait on commence à voir se mettre en place dans les universités des filières pluridisciplinaires alors que traditionnellement les différents départements vivaient dans une forme de splendide isolement les uns vis-à-vis des autres. Depuis longtemps, les Instituts d'Études Politiques, dont les quatre grandes disciplines sont la science politique, l'histoire, le droit et les sciences économiques favorisent cette fertilisation croisée dans leur projet pédagogique. Et puis sont apparues en France de très gros laboratoires de recherche en sciences sociales dont la pratique et l'ADN méthodologique sont pluridisciplinaires. C'est une des conséquences des réformes récentes. Certains le déplorent et dénoncent une logique financière et le pilotage de la recherche sur des bases économiques de rationalisation et de masse critique. D'autres y voient une manière de casser un certain nombre d'interdits ou d'obstacles. En fin de compte, il faut aussi accepter l'idée que si les établissements, dans leur recrutements, sont en mesure de favoriser des profils larges (science politique et sociologie, histoire et anthropologie, études américaines et droit) et d'offrir des carrières à ces collègues, la pluridisciplinarité avancera d'un grand pas. Reste un dernier élément à méditer: le lecteur peut-il citer, dans son expérience récente, un très grand livre de sciences sociales, c'est à dire un livre qui remette en cause et redéfinit les paradigmes d'une discipline, dont l'approche n'ait été pluridisciplinaire?